

Août 2022

## STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE DE ASSILASSIME SOLIDARITÉ 2022-2026



## Table des matières

<b>Liste des acronymes et des abréviations .....</b>	<b>3</b>
<b>1. Introduction.....</b>	<b>4</b>
1.1 Contexte .....	4
1.2 Objectif de l'élaboration du plan stratégique environnementale 2022 – 2026 de ASSILASSIME...	4
1.3 Processus d'élaboration du plan stratégique environnemental .....	5
1.4 Hypothèses de planification .....	5
<b>2. Analyse Stratégique .....</b>	<b>5</b>
2.1 Analyse du contexte.....	5
2.2 La dynamique à l'horizon 2026.....	6
2.3 Analyse des parties prenantes.....	7
2.4 Analyse SWOT .....	8
<b>3. Orientation stratégique .....</b>	<b>10</b>
3.1 Vision, mission de ASSILASSIME.....	10
3.2 Valeurs fondamentales.....	10
3.3 Nos objectifs stratégiques .....	10
3.4 Nos domaines de résultat clés .....	10
3.5 Nos objectifs de performance environnementale d'ici 2026 .....	11
3.6 Notre approche .....	11
<b>4 Notre axe stratégique et nos activités .....</b>	<b>14</b>
4.1 Notre théorie du changement .....	14
4.2 Domaines de résultats clés et interventions proposées .....	14
<b>5 Implications organisationnelles pour la mise en œuvre du plan stratégique environnemental ..</b>	<b>18</b>
5.1 Structure de gestion de la stratégie environnementale 2022-2026 .....	18
5.2 Mobilisation de ressources financières .....	18
5.3 Suivi et Évaluation.....	18

## Liste des acronymes et des abréviations

**SPI4** : Social Performance Indicator

**ODD** : Objectif du Développement Durable

**FGCA** : Fondation Grameen Crédit Agricole

**MF** : Micro Finance

**IMF** : Institution de Micro Finance

**AGR** : Activités Génératrices de Revenus

**MATDCL** : Ministère de l'Administration Territoriale de la Décentralisation et de la Collectivité Locale

**SG** : Secrétariat Général

**PVVIH** : Personne Vivant avec le VIH

**CO2** : Dioxyde de Carbone

**CA** : Conseil d'Administration

**EdM** : Entrepreneurs du Monde

**AS** : ASSILASSIME SOLIDARITE

**ADA** : Appui au Développement Autonome

**UA** : Union Africaine

**GIEC** : Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat

**REDD+** : Reducing Emissions from Deforestation and forest Degradation

**MebA** : Microfinance for Ecosystem-based Adaptation

**ND-GAIN** : Notre Dame Global Adaptation Initiative

**CAS-IMEC** : Cellule d'Appui et de Suivi des Institutions Mutualistes ou Coopératives d'Epargne et/ou de Crédit

**JVE** : Jeunes Volontaires pour l'Environnement

## **1. Introduction**

### **1.1 Contexte**

ASSILASSIME SOLIDARITE est une institution de microfinance sociale créée en 2012 sous l'impulsion de l'ONG française Entrepreneurs du Monde ; ASSILASSIME SOLIDARITE est association loi 1901 de droit togolais, enregistrée sous le numéro de récépissé : 1537/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA - Agrément n°173/MEFPD/SG/CAS-IMEC, numéro d'enregistrement : T/2/HANO/2014/218A délivré par le Ministère de l'Économie et des Finances togolais qui l'autorise à exercer l'activité de microfinance sur le territoire. ASSILASSIME SOLIDARITE a pour mission d'offrir des services et produits financiers et non financiers adaptés pour les personnes vulnérables ayant un accès limité aux institutions de microfinance classique. ASSILASSIME SOLIDARITE accompagne plus de 52 536 micro-entrepreneurs (personnes handicapées, PVVIH, veuves, jeunes, personnes âgées.....) dans la création et le développement de leurs activités génératrices de revenus. Elle réalise des formations et sensibilisations économiques, sociales, sanitaires et environnementales aux bénéficiaires. Son Siège se trouve à Lomé. Assilassimé solidarité est présente en zone urbaine (Lomé, Aného, Atakpamé) et en zone rurale (Anié et Amlamé).

Aux côtés des personnes vulnérables, Assilassimé solidarité constate les impacts de la crise écologique sur le terrain. Assilassimé se mobilise pour faire face aux différents enjeux environnementaux. Sa stratégie repose sur des changements de comportement, sur l'adoption de nouvelles pratiques (ex : adopter des pratiques agroécologiques, changer de mode de cuisson, etc.). Elle a de vrais atouts pour pouvoir inciter les populations les plus vulnérables à adopter de nouvelles pratiques. D'une part, elle a développé des réseaux étendus en zones urbaines, péri-urbaines et rurales, et créé une grande proximité avec ces populations : elle comprend leurs réalités et sait comment leur parler. D'autre part, elle a l'avantage, de par ses services financiers, de pouvoir lever certaines barrières (financières) à l'adoption de nouvelles pratiques (ex : investir dans un four à gaz).

### **1.2 Objectif de l'élaboration du plan stratégique environnementale 2022 – 2026 de ASSILASSIME**

L'objectif du plan stratégique est triple : premièrement, il fournit à ASSILASSIME une nouvelle orientation stratégique pour les cinq prochaines années. Le plan stratégique éclaire tous les acteurs de l'institution et les partenaires sur la vision et la mission, les valeurs et l'orientation stratégique environnementale de l'institution. Il définit une compréhension commune de l'orientation et de la philosophie selon lesquelles le personnel et les partenaires fonctionneront. Plus spécifiquement, les actions d'ASSILASSIME seront guidées par les déclarations convenues sur l'orientation future et les objectifs stratégiques définis par rapport auxquels les réussites et les échecs de l'institution seront mesurés.

Deuxièmement, dans le contexte actuel où les changements climatiques sont devenus plus rapides et plus néfastes, ce plan stratégique fournit un cadre de base pour permettre à ASSILASSIME de faire face à de tels changements de manière plus créative. Le plan stratégique permettra au conseil d'administration et à son personnel de prendre des décisions critiques et d'agir avec courage face aux différentes conséquences du changement climatique auxquelles les Togolais sont confrontés en Afrique.

Troisièmement, le plan stratégique environnemental garantit la stabilité des activités de ASSILASSIME et évite les changements soudains de programme.

### **1.3 Processus d'élaboration du plan stratégique environnemental**

L'élaboration du plan stratégique environnemental 2022-2026 d'ASSILASSIME a été précédée d'une part par l'évaluation de sa performance environnementale en 2018 et en 2020 avec le module Green Index de l'outil SPI4. D'autre part par l'assistance technique de la Facilité Africaine de la Fondation Grameen Crédit Agricole en 2021 pour renforcer ses compétences internes sur le sujet et définir sa stratégie environnementale. Une autre assistance par Entrepreneurs du Monde, en 2022, lui a permis de réviser sa vision, mission et valeurs pour inclure l'environnement et le genre. L'assistance technique a identifié les réalisations, les défis, l'impact, les enseignements tirés ainsi que les opportunités. Les menaces et les défis auxquels l'institution fait face ont également été identifiés. Cette assistance technique a établi la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la pérennité dans le contexte plus large des enjeux environnementaux. L'assistance technique a éclairé davantage encore ce plan stratégique environnemental en l'ancrant dans les priorités de l'Union africaine et des gouvernements ainsi que dans les ODD et les autres dynamiques mondiales du secteur environnemental. Les points de vue, du conseil d'administration, du comité de direction, du comité de coordination et du personnel appuient l'analyse et les idées de cette stratégie. Ils ont été obtenus par le biais d'un processus participatif géré par la direction exécutive en juin et juillet 2022.

### **1.4 Hypothèses de planification**

Voici quelques-unes des hypothèses de planification identifiées :

- a) Prise en compte de l'environnement dans sa vision et mission
- b) Développement des réseaux étendus en zones urbaines, péri-urbaines et rurales, et création d'une grande proximité avec les populations
- c) Les partenaires techniques et financiers sont prêts à accompagner les organisations de lutte contre le changement climatique (les Nations Unies, l'UA.....)
- d) Accompagnement et appui à ASSILASSIME dans le financement vert inclusif par la Facilité Africaine de la Fondation Grameen Crédit Agricole.
- e) ASSILASSIME a la volonté et la capacité de déployer ce plan stratégique environnemental;

## **2. Analyse Stratégique**

### **2.1 Analyse du contexte**

En adoptant l'Agenda 2030 avec ses 17 Objectifs de Développement Durable et l'Accord de Paris sur le changement climatique, les États membres des Nations Unies ont créé un cadre mondial pour l'action nationale et la coopération mondiale en matière de développement durable afin de préserver le système climatique dans l'intérêt des générations présentes et futures. Le dernier rapport du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat publié en 2021 rappelle la réalité des changements climatiques actuels et à venir ainsi que la responsabilité des activités humaines dans ces changements<sup>1</sup>. La crise écologique (perte de biodiversité, pollution, changements climatiques) risque d'augmenter la pauvreté dans le monde : 100 millions de personnes additionnelles deviendraient pauvres d'ici 2030<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/>

<sup>2</sup> Banque Mondiale, 2015

Cette conséquence met en lumière l'injustice climatique subie par les plus pauvres : ils sont les premiers affectés alors que les 1% les plus riches au monde ont une empreinte carbone moyenne 175 fois supérieure à celle des 10% les plus pauvres<sup>3</sup>.

## 2.2 La dynamique à l'horizon 2026

Le pays d'intervention d'Assilassimé solidarité est le Togo. Pour Assilassimé et ses bénéficiaires, l'enjeu n'est donc pas tant de limiter les émissions CO<sub>2</sub>, que de se préparer aux conséquences liées au changement climatique. Selon le dernier rapport du GIEC, la température moyenne en Afrique de l'Ouest pourrait augmenter de 3°C à 6°C à la fin du 21ème siècle par rapport aux normales du 20ème siècle. Les zones sahéliennes et tropicales sont identifiées comme des « points chauds » où des changements climatiques sans précédent sont attendus plus tôt que dans d'autres régions de la planète. Les vagues de chaleur seront plus fréquentes, affectant la santé des humains et les cultures. Les projections publiées par le GIEC indiquent également pour l'Afrique de l'Ouest des saisons des pluies plus tardives, et la probabilité d'épisodes pluviaux extrêmes plus fréquents. Fortes chaleurs, sécheresses, pluies intenses, inondations : pour le GIEC, ces changements climatiques vont inexorablement mener à une réduction de la productivité agricole dans la région (pertes de récolte, diminution des rendements), pesant sur la sécurité alimentaire des habitants. Le Togo figure aujourd'hui en 139ème position de l'indice ND-GAIN qui mesure le niveau de vulnérabilité et de préparation d'un pays face au changement climatique. Il est le 50ème pays le plus vulnérable face au changement climatique et le 45ème pays jugé « le moins préparé ». Ce mauvais score est notamment dû à la grande vulnérabilité de son agriculture face au changement climatique (très exposée de par sa géographie, très sensible de par ses pratiques), et à des conditions limitant sa capacité à se préparer (forte corruption, manque d'éducation des populations, fortes inégalités...). Pour Assilassimé et ses bénéficiaires, le principal enjeu autour de l'adaptation face au changement climatique est celui de la résilience des activités agricoles et de la sécurité alimentaire du territoire.

Au-delà de la question climatique, le Togo est aussi exposé à d'autres problèmes environnementaux. Le premier est celui de la déforestation. Entre 1990 et 2020, plus de 10% de la couverture forestière du pays a disparu (selon les données de la Banque Mondiale). Si le gouvernement togolais a pris des mesures pour tenter de limiter le problème, la tendance au déboisement est toujours bien présente : avec un taux de déforestation de 0,21% par an (soit 2530 ha / an) pour la période 2000-2015 (source REDD+). L'enjeu est fort avec une population togolaise grandissante qui reste dépendante du charbon et du bois de chauffe, des pratiques agricoles nocives, et des feux de végétation fréquents. La disparition de la forêt pose des problèmes en termes de dégradation des écosystèmes et perte de biodiversité ; mais elle exacerbe également les perturbations du cycle de l'eau et les risques de sécheresse.

Autre enjeu : celui de la pollution de l'air, de l'eau, des sols. Les problèmes de pollution, s'ils peuvent être globaux, ont la particularité d'affecter en premier lieu des populations locales qui y sont directement exposées. Pour les bénéficiaires d'Assilassimé, les risques sanitaires dus à des pollutions peuvent être liés notamment à l'exposition à des particules nocives (cuisson au charbon), à l'usage de produits chimiques (secteur agricole) et à une mauvaise gestion des déchets solides et liquides (notamment déchets plastiques). Aux côtés des personnes vulnérables, Assilassimé solidarité constate les impacts de la crise écologique sur le terrain.

---

<sup>3</sup> Oxfam

## 2.3 Analyse des parties prenantes

ASSILASSIME a été accompagné par des partenaires techniques et financiers pour lutter contre la destruction de l'environnement. La stratégie de partenariat est au cœur des nouvelles orientations stratégiques d'ASSILASSIME. Elle continuera d'entretenir et de cultiver des relations saines avec les organisations œuvrant à protéger l'environnement. ASSILASSIME a réalisé un sondage auprès de l'ensemble du personnel, pour les interroger notamment sur leur positionnement vis-à-vis de la thématique environnementale. Les résultats révèlent que **la majorité des employés a une attitude favorable** à l'égard du sujet :

- 77% disent avoir un intérêt personnel pour les enjeux environnementaux ;
- 79% se disent prêts à changer pour adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement ;
- 64% pensent que cela fait partie de la mission d'AS que de faire évoluer les bénéficiaires vers des pratiques plus écologiques ;
- 60% estiment qu'AS a la capacité de rendre les bénéficiaires plus combatifs face aux risques climatiques et environnementaux.
- Seule une faible minorité (5-6%) semble totalement réfractaire au sujet.

Bien entendu, les résultats de ce sondage donnent uniquement une indication sur l'attitude des employés à l'égard du sujet environnemental. Ils ne peuvent en aucun cas prédire dans quelles mesures ces intentions favorables se concrétiseront en actions et changements de comportement.

Les résultats du sondage semblent indiquer une attitude globalement plus favorable et confiante du côté du personnel d'appui et du personnel administratif, en comparaison notamment du personnel encadrant, qui semble un peu moins confiant sur la capacité d'AS à faire évoluer les pratiques de ses bénéficiaires. Les entretiens réalisés lors du diagnostic avec différents membres du comité de coordination ont eux aussi confirmé cette attitude globalement favorable à l'égard du sujet environnemental. Au sein des équipes dirigeantes, il semble déjà y **avoir un bon niveau de conscience des enjeux environnementaux** liés au déboisement, à l'usage de produits chimiques en agriculture, aux déchets plastiques, ainsi qu'au changement climatique (notamment pour les personnes familières de la situation en zone rurale).

La totalité des personnes interrogées considère qu'AS devrait aller plus loin en matière environnementale. Leur perception est que cela fait partie de la responsabilité de l'institution. Certains membres du comité de coordination ont toutefois émis le **doute que ce point de vue soit partagé au niveau des animateurs** qui sont sur le terrain, car ceux-ci font déjà face à une charge de travail importante, et considéreraient que leurs bénéficiaires ont des problèmes beaucoup plus cruciaux et immédiats à gérer. Cette différence de perception peut être particulièrement réelle **dans les zones urbaines**, moins directement confrontées aux risques environnementaux et climatiques majeurs. Il est **probable que la sensibilité des animateurs soit plus forte en zone rurale**, où le changement climatique est déjà une préoccupation majeure pour les bénéficiaires. Aucun entretien n'ayant été réalisé directement auprès des animateurs d'AS durant cette mission, cette analyse resterait toutefois à affiner. Parmi les membres du comité de coordination interrogés, **une partie estime qu'AS devrait intégrer la protection de l'environnement dans sa mission**, ou a minima dans ses valeurs. Le principe de s'impliquer sur le sujet semble globalement accepté, mais des inquiétudes sont rapidement exprimées sur les modalités de mise en œuvre :

- **Inquiétude sur l'impact financier** : Certains s'inquiètent de perdre de nombreux clients si AS met en place des critères environnementaux pour le financement des activités, avec les répercussions financières que cela aurait pour l'institution qui est en pleine recherche d'équilibre financier ; d'autres s'inquiètent de l'importance des investissements qu'une stratégie environnementale pourrait requérir ;

- **Inquiétude sur la mise en œuvre opérationnelle** : Certains se demandent comment la stratégie environnementale pourra être mise en œuvre alors que les animateurs sont déjà très chargés ; d'autres s'interrogent sur la mise en œuvre des objectifs environnementaux : concrètement, comment s'y prendre ?

## 2.4 Analyse SWOT

L'analyse des forces / faiblesses / opportunités / menaces d'Assilassimé concernant la mise en œuvre d'une stratégie environnementale a révélé les points suivants :

### **Facteurs internes susceptibles d'aider ASSILASSIME à atteindre les objectifs stratégiques énoncés (FORCES)**

- Une mission sociale forte : AS a une approche intégrée de la microfinance, considérant celle-ci comme un moyen pour atteindre d'autres objectifs, notamment sociaux. Cela la prédispose à intégrer la prise en compte des enjeux environnementaux et à mettre en place des programmes « microfinance plus » adaptés pour adresser ces enjeux ;
- Une direction engagée : avec notamment un Directeur Exécutif proactif sur le sujet ;
- Un CA ouvert à la question, dont un membre moteur sur le sujet (membre du groupe GREEN d'EDM) ;
- Un engagement environnemental déjà présent (plusieurs projets en cours + programmation environnementale 2021) ;
- Une bonne capacité à innover et tester, qui constitue un atout majeur pour une institution souhaitant s'attaquer à des problèmes complexes (sociaux / environnementaux) ;
- Une habitude de collecter et analyser des données (socio-économiques), permettant à AS de connaître ses bénéficiaires ;
- Une offre de services non-financiers bien développée (formations, accompagnement) et ancrée dans le modèle ;
- Une approche partenariale déjà développée, et qui est cruciale pour mettre en œuvre une stratégie environnementale avec succès.

### **Espaces externes, plateformes, initiatives ou partenaires dont ASSILASSIME peut tirer parti pour exécuter la stratégie (OPPORTUNITES)**

- Un partenaire clé engagé sur le sujet : EDM. Que ce soit à travers le département Gestion de la Performance Sociale, la Référente Agricole ou le groupe GREEN, Entrepreneurs du Monde peut apporter des idées, un partage d'expériences et un appui technique à AS sur certaines thématiques de finance verte inclusive et performance environnementale ;
- Des partenaires locaux impliqués : MIVO (énergie), MIAWODO (déchets), JVE / CEFA / CADETE (agroécologie)
- Un partenaire financier soutenant : FGCA

### **Facteurs internes susceptibles d'affecter, d'entraver ou d'empêcher la mise en œuvre de la stratégie (FAIBLESSES)**

- Un manque de formalisation de la stratégie environnementale (mais en cours d'amélioration) ;
- Un fort enjeu de rentabilité pour AS : après une période mouvementée liée à la crise COVID, l'enjeu prioritaire de l'institution est de pouvoir assurer sa rentabilité financière. Même si elle est sur la bonne voie, l'équilibre n'est pas encore atteint. Les ressources financières disponibles pour lancer de nouveaux projets (ex : étude de marché, formations, équipements...) restent donc limitées ;
- Une tension entre mission sociale et objectif environnemental : AS est consciente qu'une partie de son portefeuille est composée d'activités polluantes (ex : charbon de bois), mais qu'interdire de financer ce type d'activité irait directement à l'encontre de sa mission sociale (dilemme) ;
- Un manque d'appropriation possible du sujet au niveau des équipes terrain (zones urbaines) ?
- Des compétences à développer : les thématiques environnementales demandent des compétences techniques assez pointues. AS aura besoin de développer ses compétences, soit en interne (formation des équipes), soit en travaillant avec des partenaires qualifiés.
- Un manque de suivi post-formation : AS n'évalue pas de manière systématique les changements de pratiques de ses bénéficiaires suite aux formations et sensibilisations. Ce suivi est cependant crucial pour évaluer l'efficacité réelle des formations et pouvoir ajuster son approche le cas échéant.

### **Facteurs externes pouvant entraver ou compromettre la mise en œuvre de la stratégie (MENACES)**

- Un contexte de crise compliquant les activités et pesant sur les finances
- Le changement climatique et son impact sur le portefeuille
- Des organes de régulation uniquement focalisées sur les indicateurs financiers
- Pas de lois ou réglementations environnementales pour les institutions financières (absence de cadre de référence harmonisé pour les IMF togolaises).

### 3. Orientation stratégique

#### 3.1 Vision, mission de ASSILASSIME

Assilassimé a une vision et une mission très axées sur des objectifs sociaux forts :

##### **Vision**

La vision d'Assilassimé Solidarité est de « permettre à toute personne désireuse d'entreprendre de pouvoir accomplir son rêve pour qu'elle et sa famille s'affranchissent durablement de la pauvreté. ».

##### **Mission**

La mission d'Assilassimé Solidarité est d' « offrir un accès durable à des services de microfinance sociale adaptés pour les personnes vulnérables, ayant un accès limité aux institutions financières pour leur permettre de mener des activités génératrices de revenus et d'améliorer leurs conditions de vie ».

#### 3.2 Valeurs fondamentales

Les valeurs fondamentales de ASSILASSIME sont :

- Engagement ;
- Le professionnalisme ;
- La transparence ;
- La solidarité.

#### 3.3 Nos objectifs stratégiques

ASSILASSIME s'efforcera de réaliser les quatre objectifs stratégiques suivants durant la période du plan stratégique environnemental.

- **OS1 Etre une référence dans le domaine de la MF en matière de protection de l'environnement**
- **OS 2 Gérer les risques environnementaux internes**
- **OS 3 Gérer les risques environnementaux externes**
- **OS 4 Promouvoir des solutions écologiques et résilientes**

#### 3.4 Nos domaines de résultat clés

Conformément aux quatre objectifs stratégiques ci-dessus, les neuf résultats stratégiques ou pistes de changement de la période du plan stratégique environnemental comprendront :

- **L'amélioration de la performance environnementale d'ASSILASSIME** (score Green) et le renforcement de sa position dans le domaine de la MF verte inclusive ;
- **La réduction de la production de déchets plastiques et de la consommation d'énergie et de papier en interne;**
- **La réduction de la proportion de bénéficiaires ayant un impact négatif sur l'environnement ;**
- **La sensibilisation et la formation des bénéficiaires du crédit agricole aux pratiques agricoles résilientes et écologiques ;**

- **La conversion des bénéficiaires du crédit stockage utilisant des produits chimiques à adopter des solutions de stockage bio;**
- **La conversion des bénéficiaires vendeurs de charbon de bois (ou bois de chauffe) à d'autres AGR;**
- **Le découragement des restaurateurs et commerçants à l'usage de sacs et d'emballages plastiques ;**
- **L'accession des bénéficiaires à des sources d'énergie plus saines et écologiques ;**
- **L'implication des groupes dans la collecte des déchets plastiques.**

### **3.5 Nos objectifs de performance environnementale d'ici 2026**

- Améliorer la gestion de la performance environnementale d'AS (score Green) et renforcer sa position dans le domaine de la MF verte inclusive ;
- Réduire de 80% la production de déchets plastiques en interne ;
- Réduire de 50% la consommation d'énergie et de papier en interne ;
- Réduire la proportion de bénéficiaires ayant un impact négatif sur l'environnement;
- Sensibiliser et former au moins 75% des bénéficiaires du crédit agricole aux pratiques agricoles résilientes et écologiques ;
- Amener au moins 50% des bénéficiaires de crédits stockage utilisant des produits chimiques à adopter des solutions de stockage bio ;
- Amener 30% des bénéficiaires vendeurs de charbon de bois (ou bois de chauffe) à se convertir à d'autres AGR ;
- Décourager l'usage de sacs et d'emballages plastiques chez plus de 80% des restaurateurs et commerçants ;
- Avoir permis à 60% des bénéficiaires d'accéder à des sources d'énergie plus saines et écologiques ;
- Impliquer au moins 25% des groupes dans la collecte des déchets plastiques.

### **3.6 Notre approche**

Assilassimé Solidarité place désormais au cœur de son approche non seulement les enjeux sociaux et économiques de ses bénéficiaires, mais aussi leur adaptation aux effets néfastes des changements climatiques. Elle a repensé sa manière d'agir pour servir l'ensemble de ces enjeux.

#### **✓ Harmonisation mission, planification opérationnelle et stratégie environnementale**

- **Un code de déontologie qui intègre déjà un volet environnemental :**

**Article 3 :** « Assilassimé solidarité encourage le développement des produits et services financiers contribuant à la protection de l'environnement et ayant une finalité sociale. »

**Article 10 :** « Assilassimé solidarité s'engage à chercher à réduire sa consommation de ressources au niveau de l'organisation. Ceci passe entre autres par une consommation

raisonnée de l'eau, de l'électricité, du carburant, etc. » puis « Assilassimé solidarité encourage les bénéficiaires à changer leur mode de consommation d'énergie à travers des sensibilisations sur les enjeux de la précarité énergétique et la distribution de produits de cuisson et d'éclairage durables et efficaces. »

**- Élaboration d'une stratégie environnementale non formalisée en 2021**

Assilassimé a précédemment fait appel à la Fondation Grameen Crédit Agricole afin de lui apporter une assistance technique pour définir sa stratégie environnementale. La Fondation Grameen a dégagé des recommandations et des axes pertinents pour l'orientation de la stratégie d'Assilassimé.

**- Identification d'un point focal sur les questions environnementales**

Assilassimé Solidarité a nommé en interne un point focal concernant les questions environnementales en 2021. Il a ainsi été décidé que Monsieur xxxx, actuel Chargé du développement des services sociaux, serait ce point focal.

✓ **Actions en faveur de la gestion des risques environnementaux internes**

**- Installation de panneaux solaires au siège / prévue dans les agences :**

ASSILASSIME a déjà fait installer un système photovoltaïque au siège, pour relayer le réseau électrique en cas de coupure et éviter d'avoir recours à un générateur diesel. Le système a été dimensionné pour couvrir les besoins des serveurs, de la caisse et du bureau du directeur. Dans le cadre du projet d'interconnexion des agences, ASSILASSIME prévoit d'équiper l'ensemble des agences de systèmes photovoltaïques. Avec l'appui de MIVO, un audit des besoins énergétiques des agences a été réalisé pour définir le dimensionnement des systèmes (maintien des fonctions essentielles en cas de coupure). Des devis ont été récupérés auprès de différents prestataires. Assilassimé est en attente de la validation du CA pour pouvoir réaliser ces installations courant 2021. Un vrai effort financier est consenti sur ce volet, puisque Assilassimé prévoit de financer ces installations sur fonds propres.

**- Mise en place d'un système de tri et recyclage des déchets avec Miawodo :**

Tout récemment, en juin 2021, Assilassimé a fait circuler une note de service pour mettre en place le tri des déchets papier et plastiques au sein des agences et du siège. Les employés sont conviés à trier leurs déchets dans des poubelles dédiées, qui sont acheminées au siège une fois par mois. Les déchets sont alors récupérés par Miawodo, un programme initié par EDM et partenaire d'AS. Miawodo revend le papier à un entrepreneur de Lomé qui le recycle en meubles en papier mâché. Les déchets plastiques sont pour le moment revendus à des entreprises locales qui les revendent pour recyclage à l'étranger (pas d'infrastructures de recyclage plastique au Togo) ; Miawodo a toutefois l'ambition de développer des activités de transformation du plastique sur place pour mieux valoriser cette ressource. La mise en place d'un système de tri des déchets au sein des agences étant très récent, il sera important de pouvoir suivre et évaluer sa mise en application dans les mois qui viennent.

## ✓ **Actions en faveur de la gestion des risques environnementaux externes**

### - **Module précarité énergétique**

Assilassimé sensibilise les bénéficiaires dans l'ensemble de ses agences au thème de la précarité énergétique (risques et impacts négatifs des sources d'énergie fossiles, présentation d'alternatives).

### - **Crédits Miwoè (énergie)**

Assilassimé finance par le crédit Miwoè l'accès à des solutions d'énergie plus saines, durables et écologiques (kits solaires, foyers améliorés, kits gaz), en partenariat avec l'entreprise sociale MIVO. Depuis 2016, plus de 8800 crédits Miwoè qui ont été décaissés.

### - **Modules de formation agricole :**

Assilassimé sensibilise les bénéficiaires des agences rurales à travers une série de modules de formation agricole prenant en compte les enjeux environnementaux, pour dissuader les bénéficiaires d'utiliser des produits chimiques et promouvoir des pratiques agroécologiques (ex : limiter ses pertes en eau, faire son compost, lutter contre l'érosion, préparer ses pesticides naturels...).

### - **Projet agroécologie :**

Avec le soutien d'ADA, Assilassimé met en œuvre un projet de promotion de l'agroécologie. En mars 2021, ce sont 21 producteurs qui ont été formés aux pratiques écologiques, et qui ont ensuite réalisé des restitutions dans leurs communautés. Cette formation a été réalisée en partenariat avec des organisations locales qualifiées (JVE / CEFA).

### - **Modules de formation du crédit stockage :**

Dans le cadre de son produit « crédit stockage », Assilassimé sensibilise ses bénéficiaires par des modules de formation qui dissuadent d'utiliser des produits chimiques pour éloigner les ravageurs.

### - **Collecte des déchets plastique au niveau des groupes :**

En partenariat avec Miawodo, un pilote a déjà été réalisé au sein de l'agence de Tokoin, avec environ 20 groupes sensibilisés et mobilisés, et plus de 300 kg de déchets plastiques collectés, avec un système de valorisation du geste de tri pour les bénéficiaires (incitation en nature). Assilassimé souhaite déployer ce pilote à l'ensemble des agences urbaines.

Toutes ces activités prennent en compte les besoins pratiques et les intérêts stratégiques des femmes et des hommes en vue de réduire les inégalités conformément à la note résumant l'approche genre d'Assilassimé solidarité.

Préoccupé par les conséquences des changements climatiques, Assilassimé Solidarité mesure ses risques environnementaux et ceux de ses bénéficiaires à travers leur intégration dans les différents outils de gestion des risques. Une veille sera réalisée sur les développements des assurances climatiques pour évaluer leur pertinence pour Assilassimé Solidarité et ces bénéficiaires. Assilassimé Solidarité suit et rend compte régulièrement de ses actions en faveur de l'environnement et du climat, notamment à travers l'actualisation annuelle du cadre logique et du niveau d'atteinte des objectifs chiffrés.

Pour atteindre les objectifs fixés, Assilassimé Solidarité s'appuie sur des expertises externes et sur ses référents techniques d'Entrepreneurs du Monde qui l'accompagnent vers la mise en place de sa stratégie environnementale. Enfin, Assilassimé Solidarité mène des actions de plaidoyer et de capitalisation pour porter la voix des personnes en situation de vulnérabilité qui subissent les changements climatiques.

## **4 Notre axe stratégique et nos activités**

### **4.1 Notre théorie du changement**

La vision d'ASSILASSIME, citée au 3.1, exprime clairement l'importance d'agir en faveur d'un système climatique compatible avec la vie humaine, où les activités d'Assilassimé Solidarité contribuent à atténuer les changements climatiques et favorisent la résilience des personnes accompagnées.

La définition des termes clefs de sa mission fait directement référence à l'ambition d'Assilassimé Solidarité d'aider les personnes vulnérables à s'adapter aux changements climatiques parce que ce sont les plus exposées à leurs effets néfastes. On estime en effet que l'exposition aux risques climatiques est d'environ 90 % en Afrique et en Asie du Sud-Est et, qu'à l'intérieur de ces régions, ce sont les individus les plus pauvres qui y sont les plus soumis. L'institution vise l'amélioration des conditions de vie qui passent par la préservation de l'environnement et la résilience face aux changements climatiques. Assilassimé Solidarité porte une vision de transformation et de justice sociales qui va de pair avec les valeurs d'engagement notamment en faveur de la préservation de la biodiversité et de prise en compte des spécificités environnementales locales. Par conséquent, elle offre des produits et services aux personnes pauvres et vulnérables et concilie équilibre économique, mission sociale et durabilité. Elle prend donc en compte la question climatique quand elle accompagne les personnes pauvres et vulnérables et met en place des services et produits pertinents et durables, respectueux des femmes et des hommes, et de leur environnement. C'est une vision d'une autre économie, innovante au Togo, et qui parfois bouscule les pratiques établies.

### **4.2 Domaines de résultats clés et interventions proposées**

Bien avant la formalisation de sa stratégie environnementale, ASSILASSIME Solidarité a mis en œuvre plusieurs activités montrant sa détermination d'être parmi les institutions financières engagées à la protection de l'environnement. Un plan d'action en 5 ans est annexé à ce document. Ce plan d'action prend en compte toutes les activités prévues dans ce document.

## **OS 1 Etre une référence dans le domaine de la MF en matière de protection de l'environnement**

- ✓ **L'amélioration de la performance environnementale d'AS (score Green) et le renforcement de sa position dans le domaine de la MF verte inclusive**

Activités :

- Formalisation de la stratégie environnementale d'Assilassimé ;
- Intégration de l'environnement (et le genre) dans la mission et/ou les valeurs d'AS ;
- Sensibilisation des membres du CA au sujet, en tant que garants de la vision / mission ;

- Identification d'un point focal en interne et définition de sa fiche de poste « environnement » ;
- Identification des opportunités de financement des projets « verts » par les bailleurs (en partenariat) ;
- Valorisation des engagements et réalisations déjà existant dans la communication d'AS.

## **OS 2 Gérer les risques environnementaux internes**

### **✓ La réduction de la production de déchets plastiques et de la consommation d'énergie et de papier en interne**

Activités :

- Elaboration d'un plan de communication sur les mesures de réduction de l'empreinte écologique interne – sensibilisations, notes de services, spot
- Développement des modules de sensibilisation à destination du personnel sur la consommation d'énergie / d'eau / les déchets en interne ;
- Développement d'un guide pratique ou des fiches pratiques sur les écogestes à adopter, pour servir de référence en dehors des sessions de sensibilisation ;
- Réalisation des sessions de sensibilisation du personnel sur la consommation d'énergie et les déchets (au moins 4 sensibilisations par an par thème) ;
- Mesure de la consommation de papier, d'énergie, d'eau, de carburant ;
- Extension de la fréquence mensuelle des réunions à l'ensemble des groupes d'ici 2022 pour réduire la consommation de carburant ;
- Numérisation du montage des dossiers de crédit pour réduire la consommation de papier (2022-24)
- Organisation de la collecte et du traitement des déchets de manière plus efficace en interne ;
- Suppression progressive de la consommation des sachets d'eau d'ici 2023 et les remplacer par l'installation de filtres à eau au siège et dans toutes les agences ;
- Construction d'un siège plus bioclimatique (matériaux, isolation et système d'aération adapté) ;
- Intégration d'une ligne budgétaire pour financer des équipements écologiques pour AS dans les demandes de financement liées à des projets « verts ».

## **OS 3 Gérer les risques environnementaux externes**

### **✓ La réduction de la proportion de bénéficiaires ayant un impact négatif sur l'environnement ;**

Activités :

- Evaluation de manière plus régulière / systématique de l'exposition du portefeuille aux risques environnementaux (analyse sectorielle de chaque AGR sur les risques environnementaux) ;
- Elaboration de modules de formation selon les risques environnementaux identifiés (ex : réduction des emballages plastiques pour les commerces...)

✓ **La sensibilisation et la formation des bénéficiaires du crédit agricole aux pratiques agricoles résilientes et écologiques ;**

Activités :

- Animation des sensibilisations dans tous les groupes sur les pratiques agricoles écologiques et résilientes ;
- Organisation des formations pratiques sur les alternatives agricoles (les alternatives écologiques et résilientes) ;
- Mobilisation des producteurs motivés à faire des démonstrations (champs écoles) ;
- Facilité d'accessibilité des intrants agricoles organiques – 2 unités de production d'intrants mises en place ;
- Facilité d'accessibilité des engins agricoles légers susceptibles de réduire le recours aux herbicides ;
- Promotion de l'association de l'agriculture et l'élevage ;

✓ **La conversion des bénéficiaires de crédits stockage utilisant des produits chimiques à adopter des solutions de stockage bio ;**

Activités :

- Identification des bénéficiaires pratiquant déjà le stockage bio pour qu'ils forment les autres et puissent témoigner de leur expérience ;
- Sensibilisation des bénéficiaires de crédits stockage au stockage bio, sur la base des modules existants ;
- Développement des visuels / fiches / flyers à distribuer aux bénéficiaires après la formation, pour servir de référence sur les bonnes pratiques ;
- Diffusion des spots de sensibilisation au sein des agences (avec le témoignage de bénéficiaires pratiquant le stockage bio – valorisant pour eux) ;
- Incitation des bénéficiaires à tester l'approche bio sur quelques sacs (à marquer d'un B) ;
- Mise en place des partenariats avec des fournisseurs de produits de conservation bio (ex : neem) pour faciliter la mise en pratique.
- Mise en place d'un mécanisme de diffusion des biofertilisants et de biopesticides fabriqués dans les unités de production initiés par Assilassimé en milieu rural.

✓ **La conversion des bénéficiaires vendeurs de charbon de bois (ou bois de chauffe) à d'autres AGR ;**

Activités :

- Limitation du nombre de personnes exerçant une activité de charbon de bois ;
- Actualisation des procédures de crédit pour plafonner la proportion de crédits destinée aux activités de commerce de charbon de bois ;
- Elaboration des modules de formation adaptés (importance de la forêt pour l'être humain, conséquences du charbon, bonnes pratiques de reconversion... ) ;
- Sensibilisation des bénéficiaires lors des réunions de groupe ;
- Organisation des groupes de discussion avec les revendeuses de charbon pour entendre des témoignages de bénéficiaires qui se sont reconvertis vers d'autres AGR

- ? Pour réaliser des diagnostics sur la rentabilité de l'activité charbon et leurs aptitudes à de convertir vers d'autres AGR ;
  - Organisation des émissions radio et télé – Amlamé, Anié pour sensibiliser le grand public à réduire la production de charbon de bois ;
  - Partenariat avec des associations de protection de l'environnement
  - Création d'espaces verts avec des arbres dans les communes montrant l'engagement d'ASSILASSIME en faveur de la protection de l'environnement ;
- ✓ **Le découragement des restaurateurs et commerçants à l'usage de sacs et d'emballages plastiques**

Activités :

- Développement de modules de sensibilisation sur les déchets plastiques à destination des commerçants et restaurateurs (incluant les take-away) ;
- Sensibilisation des commerçants et restaurateurs aux impacts des déchets plastiques et aux solutions de réduction des déchets à la source ;
- Mesure des changements de pratiques pour évaluer l'efficacité de la sensibilisation et estimer l'exposition du portefeuille aux risques environnementaux.

#### **OS 4 Promouvoir des solutions écologiques et résilientes**

- ✓ **L'accession des bénéficiaires à des sources d'énergie plus saines et écologiques**

Activités :

- Sensibilisation des bénéficiaires sur la précarité énergétique et les alternatives existantes ;
- Sensibilisation de manière plus spécifique des bénéficiaires dans des activités de restauration, pour les inciter à adopter la cuisson au gaz ;
- Identification des bénéficiaires (notamment restaurateurs) pratiquant déjà la cuisson au gaz pour qu'ils puissent témoigner de leur expérience lors de séances de discussion ;
- Décaissement des crédits Miwoè.

- ✓ **L'implication des groupes dans la collecte des déchets plastiques**

Activités :

- Réalisation d'une évaluation du pilote réalisé à Tokoin fin 2021-2022 ;
- Amélioration des modules de sensibilisation existants en y intégrant le volet réduction des déchets à la source ;
- Formation des animateurs aux modules de sensibilisation sur les déchets plastiques ;
- Sensibilisation des bénéficiaires aux impacts négatifs des déchets plastiques ;
- Déploiement du pilote de collecte des déchets plastiques au sein des groupes à l'ensemble des groupes d'ici 2026, en partenariat avec Miawodo ;
- Mise en place des comités de gestion des déchets au sein des groupes ;
- Communication aux bénéficiaires du tonnage de déchets collectés et organisation de séance de rétribution pour les meilleurs groupes ;

- Réalisation des spots publicitaires à diffuser dans les agences pour inciter d'autres groupes à collecter leurs déchets plastiques ;
- Identification des partenaires avec l'appui de Miawodo pour mieux valoriser les déchets plastiques et créer des emplois locaux.

## **5 Implications organisationnelles pour la mise en œuvre du plan stratégique environnemental**

### **5.1 Structure de gestion de la stratégie environnementale 2022-2026**

La mise en œuvre du plan stratégique environnemental 2022-2026 nécessite l'engagement des membres du conseil d'administration, comité de direction, de coordination et du personnel.

Pour assurer la mise en œuvre efficace de la stratégie, un point focal a été désigné. Il est chargé de contribuer au développement des modules pour former / sensibiliser les bénéficiaires et le personnel sur les risques environnementaux et les actions à mener ; de suivre à travers les tableaux de bord, la performance environnementale de l'institution et proposer des points d'amélioration ; de contribuer à la mise en place de la stratégie environnementale et de la charte environnementale d'Assilassimé et d'appuyer à la mise en œuvre des actions issues du plan d'actions après la validation de la stratégie environnementale.

Le conseil d'administration validera le programme annuel de stratégie environnementale.

Le comité de direction fera un suivi de la mise en œuvre du programme annuel de la stratégie.

Les responsables d'agences contribueront et veilleront à la mise en œuvre des actions dans leurs zones respectives.

### **5.2 Mobilisation de ressources financières**

La mise en œuvre du plan stratégique environnemental 2022-2026 nécessitera beaucoup de fonds. Un certain nombre de stratégies seront appliquées pour mobiliser ces fonds. En interne, ASSILASSIME mobilisera ses propres fonds sur les excédents de ses produits et services. En externe, ASSILASSIME intensifiera ses efforts pour attirer de nouveaux bailleurs de fonds et renforcer ses relations avec les bailleurs de fonds actuels. ASSILASSIME reconnaît que la mobilisation des ressources financières est devenue un défi pour de nombreuses organisations en raison de la crise sanitaire actuelle, de la guerre entre l'Ukraine et la Russie, et la crise économique mondiale. Cependant, la mobilisation des ressources restera une composante importante de cette stratégie, car elle influera sur la réussite de sa mise en œuvre, son exécution et son impact.

### **5.3 Suivi et Évaluation**

Un tableau de bord sera conçu dans le cadre du suivi des résultats et pour mesurer la performance de la stratégie chaque trimestre. Il est fondé sur les objectifs de performance environnementale et les indicateurs de résultats. Ce suivi permettra d'identifier les défis, de discuter les points d'adaptation, de suivre les progrès des interventions et de surveiller l'exécution des activités stratégiques. Au cours de cette période stratégique, le point focal rendra annuellement un rapport axé sur les progrès mesurés à l'aide des indicateurs, des étapes et des résultats obtenus en ce qui concerne les résultats.

ASSILASSIME mènera un examen à mi-parcours et une évaluation finale du plan stratégique environnemental dans le but de définir les valeurs de base, de suivre l'exécution du plan et d'évaluer l'impact global à la fin. ASSILASSIME adoptera une approche axée sur la collecte

des résultats lors de l'examen à mi-parcours (après deux (2) ans de mise en œuvre) et à la fin de l'évaluation de la stratégie (au cours de la cinquième (5) année de la stratégie) afin de mener une réflexion critique et une analyse sur ce qui fonctionne/qui a fonctionné dans quel contexte, pour quel groupe de bénéficiaires. En outre, un cadre d'analyse comparative qualitative sera utilisé pour évaluer les différents facteurs ou les ensembles de facteurs et de circonstances qui ont abouti aux résultats obtenus, ainsi que pour analyser les contraintes et les obstacles en cas d'échec.